

PROCES-VERBAL

de la séance du 20 mai 2025, 19h00,
Collège Jean Kratzer - Salle 1.16 (1^{er} étage), Vevey

Présidente :	Mme Willommet	Laurie
Présent-e-s :	M. Bailly	Vincent
	Mme Bonafonte	Sabine
	Mme Fawer	Manon
	Mme Garçon	Nathalie
	Mme Kaeser Meleder	Daphné
	Mme Pagano	Samantha
	Mme Rivier	Delphine
	Mme Sailley Roller	Bénédicte
	Mme Schaeli	Ochélio
	M. Vizio	Stéphane
	M. Waser	Jonathan
	Mme Zuber	Valérie
Excusé-e-s :	Mme Akedjro	Halima
	Mme Berrocal	Sabrina
	Mme Diaz	Tania
	M. Krasniqi	Mergim
	Mme Roy	Nathalie
	Mme Simonin	Anne-Francine
	Mme Wider-Nicoulaz	Myriam

Ordre du jour

1. Liste de présence

Mme Willommet prie les membres de signer la liste de présence et souhaite la bienvenue à Mme Nathalie Garçon qui remplacera Mme Karine Römer au sein du Quart politique. La Présidente annonce que M. Méan a déménagé hors de la commune, il a donc également présenté sa démission. Sa remplaçante est Mme Sandra Marques. Elle vient d'être nommée et sera invitée à la prochaine séance du CETV.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé sans modification.

3. Validation des procès-verbaux

Le procès-verbal du 24 février 2025 est accepté à l'unanimité avec la modification suivante à la page 3 : « Mme Willommet précise que le préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement de CHF 799'700.- pour l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance dans le secteur de la gare mentionne également un montant pour le travail social de proximité. Cependant ces 2.1 EPT sont financés par le budget 2025 du Service de la cohésion sociale tel qu'adopté par le Conseil communal à la fin de l'année 2024. »

4. Fête des écoles 2025

M. Sébastien Croset expose le concept de la fête des écoles 2025 qui aura lieu le **jeudi 26 juin 2025** et répond aux questions des membres.

Mme Sailley demande si les 7-8P peuvent participer à la Silent party. M. Croset répond positivement. La question de l'encadrement de ces élèves par les enseignant.e.s devra être clarifiée.

Mme Willommet informe que les manèges ne seront pas présents durant la fête des écoles. En revanche, les forains ont demandé, en raison de la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne, l'autorisation d'être présents du 28 mai au 9 juin 2025 sur la place du Marché. La Municipalité a donné son accord. L'Association foraine de la Suisse romande a décidé d'offrir un jeton de carrousel aux élèves en âge de scolarité obligatoire. Il sera transmis par le biais du secteur éducation via la distribution habituelle dans les collèges.

Les 11S organisent des Olympiades le matin du 26 juin pour les 9-10S. Toute l'organisation est gérée par l'EPS.

Une réflexion concernant une plus grande participation des élèves du secondaire a été initiée et plusieurs horaires envisagés. M. Croset propose que l'EPS participe au débriefing pour revoir le concept.

Bar du CETV

Malgré le message transmis par M. Waser en février dernier. Il n'a pas été possible à ce jour de reconstituer un comité en charge du bar du CETV et de repourvoir les trois postes, à savoir :

- Responsable infrastructure – J. Waser
- Responsable boissons – Vacant
- Responsable finances - Vacant

M. Croset propose donc deux options :

- 1) Le Secteur éducation s'occuperait de commander les boissons alcoolisées, les minérales et les limonades. Il fournirait également un petit bar. Les membres seraient présents pour tenir le bar.
- 2) L'Association « Et si » gère cette année le bar avec ses bénévoles et garde l'intégralité du bénéfice.

Mme Sailley suggère une possible collaboration avec l'Association Lavaux Patrimoine mondial. M. Bailly ne souhaite pas se positionner cette année. Mais il n'exclut pas très volontiers pour l'année prochaine.

Plusieurs membres regrettent que le bar des adultes ne soit pas tenu par le CETV. Mme Willommet propose aux membres intéressés de se joindre à l'équipe du Secteur éducation pour tenir le bar à sirops. Il suffira de s'inscrire au moyen d'un sondage en précisant ses disponibilités.

Pour des questions d'organisation la deuxième option est retenue cette année.

5. Informations du Service de la famille, de l'éducation et du sport

Journée internationale des droits de l'enfant

Mme Fawer informe que son service a organisé, le 20 novembre 2024, la manifestation « L'avenir est à toi » dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant. A cette occasion, la Ville a proposé diverses activités telles que la projection d'un film ou un spectacle de contes destinées à sensibiliser les enfants et les adultes aux droits de l'enfant. L'objectif de ces animations est de mieux faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Ce traité rappelle que chaque enfant, partout dans le monde, a droit :

- à la protection contre la violence, l'exploitation et la négligence ;
- à une éducation de qualité ;
- à des soins de santé ;
- à une identité et une nationalité ;
- à la liberté d'expression et de pensée ;
- à vivre dans un environnement sûr et bienveillant.

Le Service souhaite également organiser une manifestation en 2025. Le programme est en cours d'élaboration. Le thème serait la prévention du harcèlement ou du cyberharcèlement.

Dans ce contexte, Mme Fawer propose une collaboration avec le CETV et l'utilisation d'une partie du budget du CETV de l'ordre de CHF 1'500.- ou CHF 2'000.- francs afin de financer une conférence ou un spectacle éducatif. Les membres sont favorables à cette proposition. Le projet retenu par le service sera, si nécessaire, validé par voie de circulation.

La Cheffe de service énumère une partie des projets développés actuellement :

- Achat d'un lot au sein d'une PPE dans le quartier de la Valsainte afin d'y créer une structure préscolaire de 44 places ;
- Rénovation d'un bâtiment dans le quartier des Moulins afin d'y créer une structure d'accueil de plus de 80 places ;
- Collaboration avec l'Alimentarium dans le cadre des 40 ans de cette institution ;
- Mise en place d'une charte de restauration collective ;
- Réaménagement complet du préau de la Veveyse durant l'été ;
- Construction du collège provisoire de l'Aviron dont la mise en service est prévue à la rentrée 2025-2026.

Concernant ce dernier point Mme Fawer précise qu'une visite sera organisée pour l'EPS. M. Vizio demande si les riverains sont au courant. Mme Fawer répond qu'il est prévu de faire une communication dès que possible.

Une délimitation du périmètre du préau de ce collège provisoire est en cours. Mme Saille y a relancé l'UOP¹ pour qu'elle agende une visite de fin de chantier en juin afin que la procédure de délivrance de l'autorisation d'exploiter soit délivrée dans les délais.

¹ Unité Organisation et Planification au sein du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle du Canton de Vaud

Parmi les riverains du Collège des Galeries du Rivage. Une voisine s'est plainte que les élèves vont toquer chez elle en dehors des heures d'école. La Direction prendra des mesures pour sensibiliser les élèves et les parents afin que la tranquillité des riverains soit respectée.

Mme Willommet indique que la rénovation du terrain de « Copet 1 » a commencé récemment.

M. Vizio demande s'il y a des nouvelles concernant le collège modulaire du Rivage.

Mme Willommet répond que la Municipalité de Vevey a décidé de réviser le projet et de déposer une nouvelle demande en 2025. Le Service des bâtiments œuvre afin de tenir compte de la décision de la CDAP². Si tout se passe bien, ce collège provisoire pourrait accueillir des élèves à la rentrée 2027-2028.

Mme Fawer informe que les devoirs surveillés deviennent des devoirs accompagnés (un enseignant est présent pour expliquer les notions nécessaires). Un test est réalisé actuellement au collège des Crosets. M. Vizio demande s'il est prévu d'étendre le projet aux 7-8P. Mme Fawer répond positivement. Mme Saille salue ce projet car il répond à un besoin et lutte contre les inégalités sociales.

Mme Fawer relève l'importance de la collaboration entre le Secteur éducation et les Directions. Elle rappelle que le Service souhaite avant tout répondre aux besoins des établissements et des élèves.

6. Information du Quart professionnel

Mme Zuber remercie le Service pour tout le travail effectué dans le cadre du projet de réaménagement du préau de la Veveyse.

La Directrice indique qu'elle assiste à des phénomènes de violence entre parents. Elle souhaiterait que la Ville mette en place, dans la mesure du possible, des programmes de prévention.

Mme Bonafonte présente le projet *En Avant* qui existe depuis de nombreuses années à Vevey. Il s'agit d'une mesure de socialisation destinée aux enfants allophones commençant l'école. La Ville et le Canton financent l'engagement d'une vingtaine d'auxiliaires pour soutenir les enseignant.e.s, durant quatre à six après-midis. Ce projet se déroule entre mai et juin.

Elle présente également le projet *Jeux en famille* récemment mis en place dans une dizaine de classe de 1P-4P. La Ville a financé le matériel ainsi que le salaire de l'animatrice. Les élèves fabriquent des jeux en classe avec les enseignant.e.s et apprennent à y jouer. Ils invitent ensuite les parents en classe pour jouer avec eux. Les jeux sont ensuite ramenés à la maison.

M. Vizio informe qu'une rencontre des délégués des 7-8P est prévue le 19 juin à midi. Mme Saille y participera dans la mesure du possible. Comme les années précédentes le CETV financera les pizzas.

Information du Quart parents

Le Quart parents indique qu'il y a un sondage en cours transmis par la DGEO. Il s'agit d'une application pour les familles afin de transmettre les communications de l'école.

² Cour de droit administratif et public du Canton de Vaud

Information du Quart société civile

M. Bailly informe qu'une convention a été signée le 8 avril 2025 entre Lavaux Patrimoine mondial et la Haute école pédagogique (HEP). Ce partenariat vise, entre autres, à :

- Permettre à la communauté scolaire de tisser un lien fort et durable au territoire de Lavaux et pédagogiquement porteur de sens ;
- Développer des projets d'éducation, de formation, de recherche et de collaborations visant au développement de la pédagogie territoriale ;
- Impliquer les élèves dans des projets concrets, comme le magazine collaboratif *La feuille des vignes*, réalisé par des classes de Lavaux.

En 2024, Lavaux Patrimoine mondial a accueilli 730 élèves répartis dans 38 classes pour des activités pédagogiques en lien avec le territoire.

La ville de Vevey fait partie des huit communes partenaires qui ont officiellement renforcé leur soutien à Lavaux Patrimoine mondial en signant, fin novembre 2022, une convention de partenariat. M. Bailly remercie vivement la Ville pour le montant octroyé qui est utilisé pour la médiation culturelle en faveur des écoles.

Mme Bailly propose d'organiser une visite des vignobles en terrasse de Lavaux dans le courant du printemps 2026. Le Conseil accepte avec plaisir l'invitation. Une date sera fixée ultérieurement.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Berrocal suggère que les élèves de l'Etablissement primaire et secondaire puissent visionner le film « Le goût des choses » du réalisateur Alain Wirth dont la sortie est prévue le 17 septembre 2025.

Ce documentaire suit pendant un an le parcours de Pierre-Gilles et Antoine, deux quarantenaires engagés dans un projet de permaculture agroécologique à Vevey. Il témoigne de leur travail quotidien et expose les enjeux contemporains liés à l'alimentation.

M. Waser indique que ce film est plutôt adapté aux élèves de 9S à 11S en précisant que la séance pourrait être couplée avec des visites du terrain de Praz Bonjour. Il propose d'envoyer un lien du film à Mme Sailley afin qu'elle puisse le visionner, et le cas échéant, donner son accord pour organiser une séance.

Mme Willommet invite les membres du CETV au concert privé de Julie Demierre qui se produira le **jeudi 22 mai 2025 à l'Aula du Clos** dans le cadre du camp du Chœur Smile.

La Présidente informe que le CETV se réunira lors de quatre séances en 2025. Elles auront lieu au **collège Jean Kratzer** aux dates suivantes :

- **Lundi 15 septembre 2025 de 19h00 à 21h00**
- **Lundi 8 décembre 2025 de 19h00 à 21h00**

La parole n'est plus demandée. La séance est levée à 20h55.